

Il y a une autre explication possible à cette somme considérable que le ministre des Finances demande pour les cas d'urgence. C'est que si le gouvernement réalise son projet peu judicieux de démanteler Petro-Canada, notre société pétrolière nationale, en donnant au public les éléments profitables et en conservant ceux qui engloutissent de l'argent mais qui sont essentiels à l'intérêt national, et si le gouvernement assume la dette actuelle, il s'ensuivrait, d'un point de vue technique tout au moins, qu'il devrait emprunter au moins 2.5 milliards de dollars, soit la dette actuelle de Petro-Canada. C'est un fardeau supplémentaire pour le contribuable qui n'en retirera d'ailleurs aucun bénéfice en contrepartie; une telle initiative obligerait le gouvernement à recourir à un pouvoir d'emprunt supplémentaire.

Je voudrais également attirer l'attention de la Chambre sur une autre possibilité qui expliquerait cette demande de pouvoir d'emprunt supplémentaire dont le ministre des Finances a déclaré avoir besoin pour faire face à des dépenses imprévues qu'il a refusé de préciser ou d'expliquer. Étant donné la politique de taux d'intérêts élevés que préconise et qu'a accepté l'actuel gouvernement, politique qui a eu pour effet de faire grimper les taux d'intérêts au Canada à des niveaux record depuis le 22 mai dernier, l'État lui-même va devoir payer davantage d'argent aux gens auxquels il a déjà emprunté ainsi qu'à ceux auxquels il emprunte maintenant à cause de la hausse des intérêts à verser sur ces mêmes emprunts. Ces sommes doivent certainement représenter bien davantage qu'on aurait pu le prévoir il y a un an ou deux et elles doivent également être couvertes par ce pouvoir d'emprunt. Le versement d'intérêts plus élevés sur la dette nationale constitue en soi un fardeau supplémentaire pour les contribuables canadiens. Malheureusement, ceux-ci ont déjà un fardeau trop lourd à supporter si l'on tient compte de leurs moyens, qu'il s'agisse de simples consommateurs, d'agriculteurs ou de chefs de petite entreprise.

C'est encore le contribuable qui devra porter ce fardeau additionnel, qui devra payer l'intérêt sur ces nouveaux emprunts gouvernementaux. Peut-être le gouvernement devrait-il emprunter de nouveau sous peu pour payer l'intérêt sur ces emprunts, et peut-être devra-t-il pour ce faire exercer le pouvoir d'emprunt supplémentaire qu'il sollicite dans le bill C-10.

Même si, comme je l'ai déjà dit, le ministre des Finances n'a pas pu, ni à l'étape de la deuxième lecture ni à celle du comité, me dire exactement pourquoi il avait besoin de ce pouvoir d'emprunt supplémentaire, notamment de cette tranche de trois à cinq milliards de dollars de plus que les liquidités qu'il lui fallait de son propre aveu, pour l'exercice financier en cours, nous n'entendons pas prolonger indéfiniment le débat sur ce projet de loi.

Je suppose que le gouvernement se dit qu'il sait ce qu'il fait. Nous croyons le contraire. Laissons aller un peu les choses, et le nouveau gouvernement prouvera lui-même à la population, mieux que par les erreurs, les revirements et l'immobilisme dont il a fait preuve depuis quelque six mois qu'il est au pouvoir, que nous avons raison.

Par conséquent, je répète que nous n'avons pas l'intention de prolonger indûment le débat sur cette mesure, mais je m'élève encore une fois contre le fait que le gouvernement, qui prétend vouloir montrer plus de respect à l'égard du Parlement, et en particulier des travaux des comités, nous demande de nous

### *Pouvoir d'emprunt*

prononcer sans avoir fait parvenir à tous les députés la transcription officielle complète des délibérations du comité au sujet de ce bill. Je le répète, cela signifie que les députés qui ne faisaient pas partie du comité ou qui peut-être n'ont pas très bonne mémoire, ne sont pas en mesure d'examiner comme il faut les questions relatives à cette mesure. Ceux qui étaient là et qui s'intéressaient de près au bill sont prêts à en discuter et à dire en quoi la façon de procéder du gouvernement laisse à désirer. Cependant, les députés estiment que l'attitude adoptée par le gouvernement en ce qui concerne cette mesure est très désinvolte à l'égard du Parlement.

Enfin, monsieur l'Orateur, je pense qu'il y a suffisamment d'interventions au compte rendu qui indiquent que lorsque le gouvernement actuel était dans l'opposition, il dénonçait l'ancien gouvernement parce qu'il demandait des crédits sans fournir d'explications détaillées, mais maintenant, il adopte la même attitude qu'il critiquait auparavant. En fait, il va plus loin à certains égards et je pense qu'il importe de faire consigner au compte rendu que les raisons données par le ministre des Finances pour justifier cette mesure ne sont pas convaincantes.

**M. Bob Rae (Broadview-Greenwood):** Monsieur l'Orateur, je suis toujours quelque peu troublé par les discours du député de Windsor-Ouest (M. Gray) lorsqu'il parle de finances. A mon avis, tout ce que les Canadiens devraient se demander, c'est si les choses auraient vraiment été différentes si le gouvernement était resté le même après les élections du 22 mai. Si vraiment le député peut dire aux Canadiens que son parti aurait agi différemment au sujet du bill C-10 ou encore au sujet des taux d'intérêt, il leur propose en fait de les rouler malgré eux.

Quoi qu'il en soit, le député a dit, à la fin de son intervention, une chose absolument vraie, quant à moi, notamment que le gouvernement actuel va dans la même voie que son prédécesseur. Je suis heureux qu'il s'en soit finalement rendu compte parce que c'est précisément ce que nous n'avons cessé de répéter depuis les dernières élections. Les deux gouvernements agissent de la même façon tant dans la présentation de ce bill que dans la teneur même de la politique économique dont le bill nous a donné l'occasion de discuter pendant le débat de deuxième lecture et en comité, bien que celui-ci n'ait étudié la question que pendant une journée.

Quant à la façon dont le projet de loi a été présenté, je pense que les meilleures critiques ont été faites par le premier ministre (M. Clark) dans son discours du 25 octobre 1978, alors qu'il était chef de l'opposition. Il avait à ce moment-là vertement réprimandé le gouvernement qui s'était présenté devant le Parlement pour demander l'autorisation d'emprunter des milliards avant que le ministre des Finances d'alors n'ait eu le temps de présenter un budget. Nous nous retrouvons dans exactement la même situation et aux prises avec exactement le même problème en tant qu'opposition puisque nous avons à étudier un bill prévoyant un pouvoir d'emprunt supplémentaire sans avoir en même temps l'occasion de discuter des raisons et des objectifs du programme de dépense du gouvernement ainsi que des raisons et des objectifs de son programme de perception de revenus.